



MAIRIE DE MONT
ARANCE-GOUZE-
LENDRESSE
(Communes fusionnées)

24-02-2017-08

Date de convocation le 21/02/2017

Nombre de conseillers en exercice : 14
Présents : 12
Procuration : 1
Votants : 13

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 24 février 2017

Le vingt quatre février deux mil dix sept à dix-huit heures quinze, se sont réunis, en la salle du Conseil de la Mairie de Mont, les membres du Conseil Municipal de la Commune de MONT (Arance-Gouze-Lendresse), sous la présidence de M. Jacques CLAVÉ, Maire.

Etaient présents : Mmes BAZIARD, ETCHART, PALIS, PEAN, et POLHER ainsi que MM.CAMDESSUS, CLAVÉ, DUCOS-DUCQ, HILLOOU, LACOSTE-PEDELABORDE, LETARGUA, et SALLEFRANQUE.

Pouvoirs : Mme LOQUET, a donné pouvoir à M. CAMDESSUS

Absente : Mme BERT Carine

Secrétaire de séance élue : M. SALLEFRANQUE Pascal

OBJET : SOLLICITATION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL POUR L'INSCRIPTION DES FINANCEMENTS NECESSAIRES A L'ABATTAGE D'UN ARBRE SUR LA ROUTE DEPARTEMENTALE 817

Monsieur le Maire précise qu'un arbre sur la Route Départementale 817 présente une dangerosité pour les véhicules à hauteur du numéro 32.

Le Maire propose de solliciter le Conseil Départemental pour l'inscription des financements nécessaires à l'abattage de cet arbre.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire et après en avoir largement délibéré, à l'unanimité des membres votants, 13 voix pour,

Le Conseil Municipal,

- **ADOPTE** la proposition du Maire
- **CHARGE** le Maire d'informer le Conseil Départemental de cette demande

Ainsi fait et délibéré à MONT, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

Le Maire,

Jacques CLAVÉ



Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 02/03/2017
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 02/03/2017